



**OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS**  
**JOURNALIER AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**POSTE TEMPORAIRE À TEMPS PLEIN – ÉTÉ 2025**

**La Ville de Carignan**, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de 12 260 résidents, Carignan propose un cadre de vie exceptionnel. Soucieuse de se développer de manière durable et authentique, elle mise sur la qualité de ses services et de son milieu de vie pour répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

**DESCRIPTION DU POSTE**

Sous la direction du superviseur immédiat des travaux publics, il ou elle est responsable des tâches diverses propres aux responsabilités reliées à certaines des opérations du Service des travaux publics et assure l'exécution de toute autre tâche connexe.

**TÂCHES ET RESPONSABILITÉS**

- Accomplir divers travaux reliés à l'entretien, la réparation et l'amélioration des parcs, des espaces verts, de la voirie, de la signalisation, des bâtiments publics, ou tout autre endroit ou événement sous la responsabilité de la Ville de Carignan;
- Transporter et déménager du matériel tel que tables, chaises, bureaux, estrades, barrières et cônes de signalisation, etc.;
- Agir comme signaleur dans les rues lors des travaux d'entretien ou de construction incluant l'installation de la signalisation requise;
- Effectuer des travaux de débroussaillage de bordure de routes et dans les espaces verts municipaux, tailler des branches, râteler des feuilles, épandre des engrais et arroser les pelouses, arbres et arbustes;
- Opérer et conduire différents véhicules appartenant à la Ville ou en location. Effectuer les vérifications de routine et signaler toute défectuosité;

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. Le salarié peut être appelé à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

**EXIGENCES ET COMPÉTENCES**

- Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2025;
- Avoir suivi avec succès le cours obligatoire de sécurité sur les chantiers de construction ou être en voie de l'obtenir;
- Permis de conduire de classe 5 valide;
- Bonne forme physique et facilité à travailler en équipe;
- Connaissance pratique et fonctionnelle de la langue française;
- Capacité à travailler à l'extérieur lors de conditions climatiques extrêmes (ex. : chaleur, pluie);
- Capacité à travailler de façon sécuritaire;
- Être autonome, responsable, soucieux de l'image et de la qualité du travail.

**RÉMUNÉRATION**

La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la convention collective en vigueur. Le salaire est de 21,10 \$.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 25 février 2025 à l'adresse suivante [rh@carignan.quebec](mailto:rh@carignan.quebec).